



CLIC/MAIA...

...différents mais complémentaires

Réalisé par l'ensemble des coordinatrices de CLIC de Nantes agglomération et par la
MAIA

- Il arrive que des professionnels assimilent les MAIA à de « super CLIC »
- Les MAIA et les CLIC sont des partenaires privilégiés et complémentaires toutefois de nombreuses différences en font des structures aux rôles bien distincts

Des différences générales

- La MAIA, une maison sans toit
 - N'est sollicitée que par les professionnels, n'accueille pas les usagers
 - Favorise l'intégration des professionnels : concertation, orientation, harmonisation des évaluations, système d'information partagé
 - Multisite
 - Un territoire large : Nantes agglomération, 24 communes
- CLIC un guichet bien identifié
 - Est sollicité par les personnes âgées, les familles, et les professionnels de son territoire
 - Informe, oriente, et accueille toutes les personnes âgées de plus de 60 ans. Coordonne l'action des professionnels
 - Site unique, facilite le repérage des usagers
 - Un territoire de proximité: varie de 1 à 8 communes

Différences dans l'accompagnement des situations

- MAIA : Gestion de cas
 - Situations les plus complexes dans une perspective de maintien à domicile
 - Nombre de situations limité à 40 par gestionnaire
 - Un suivi intensif dans la durée avec un nombre très élevé de visites à domicile par situation
 - Outils multidimensionnels d'évaluation et de suivi émanant de la CNSA. Le cahier des charges est identique à toutes les MAIA
- CLIC : Suivi des situations
 - Toutes situations des personnes de plus de 60 ans, y compris des situations complexes
 - Nombre de situations non limité par évaluateur
 - Un accompagnement principalement sur sollicitation, adapté aux besoins.
 - Outils d'évaluation et de suivi propre à chaque CLIC, en fonction des choix fait par chaque porteur de CLIC.

Complémentarités

- Les CLIC comme les MAIA mettent au centre de leur préoccupation les personnes âgées.
- Les CLIC peuvent orienter des situations complexes vers la MAIA et la MAIA peut orienter des professionnels qui l'ont contacté à se tourner vers le CLIC
- Échanges fréquents lors des temps de concertation clinique ou tactique des professionnels organisé par la MAIA, ou lors d'échanges d'autres types (entretiens téléphoniques, échange de courriels...)
- Lors d'une entrée en gestion de cas émanant des CLIC, un coordinateur de CLIC et un gestionnaire de cas peuvent se rendre ensemble au domicile de la personne âgée afin de réaliser la transition dans l'accompagnement. Le passage de relais peut se faire par le biais d'un autre professionnel qui a réussi à entrer en contact avec la personne.
- Travail commun autour d'annuaires et d'outils d'orientation